

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par An

HORS DU DÉPARTEMENT : 11 fr. —
Les abonnements se paient d'avance. —
chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 17 Octobre

LES FÊTES FRANCO-RUSSES À TOULON

Toulon, 14 octobre.

Ce matin, l'aspect de Toulon n'est pas moins animé que la veille.

Un nouvel événement bien provençal est venu s'ajouter à celui du début. Les tambourinaires et les fifres parcourent la ville en cortège en donnant des aubades.

Les sociétés de gymnastique parcourent la ville en cortège, clairons en tête. Des sociétés chorales chantent. La foule applaudit.

Dès huit heures, toutes les barques de Toulon sont louées par des curieux, qui se rendent à bord des bâtiments russes, afin d'en faire la visite.

Quand nous pénétrons dans l'Empereur-Nicolas I^{er}, le pont est déjà noir de spectateurs. Le public a librement accès dans toutes les parties du bâtiment. La musique du bord, par une prévenance de l'amiral, donne de temps à autre une aubade aux visiteurs.

Les délégations

Parmi les premières délégations reçues, nous noterons celles du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. Elles étaient accompagnées par M. Edouard Lockroy.

M. Alphonse Humbert les a présentées à l'amiral Avellan. Il lui a dit qu'il venait apporter le salut de la ville de Paris aux officiers de l'escadre russe et à la grande nation qu'ils représentent. Il lui a transmis l'invitation du conseil municipal et du conseil général, et a ajouté : « Vous serez reçus à Paris en alliés, en amis et en frères. »

L'amiral a répondu qu'il était très touché de l'accueil qui lui avait été fait par la ville de Toulon ; qu'il ne doutait pas qu'il retrouverait cet accueil partout, et notamment à Paris. Il a ajouté : « J'en serais heureux puisque chaque pas que nous faisons est suivi par la Russie. »

M. Daffès, préfet des Bouches-du-Rhône, a présenté les délégations du conseil général du département et du conseil municipal de Marseille. M. Daffès a demandé que l'escadre russe allât à Marseille.

L'amiral a répondu qu'il s'arrêterait à Marseille, ainsi que le comportait son programme, avec les officiers de son état-major.

M. Daffès, insistant, a demandé au moins la présence d'un navire russe à Marseille pendant

la durée des fêtes qui seront données dans cette ville, afin de ramener à Toulon les officiers qui y auront assisté.

L'amiral a répondu qu'il transmettrait cette demande à son gouvernement, qu'il croyait la chose possible, et qu'il serait heureux de donner satisfaction à ce désir.

Viennent ensuite les délégations de Perpignan, Montpellier, Ajaccio et Besançon, etc.

Pour compléter cette énumération, il faudrait citer la plupart des villes de France. L'amiral les reçoit dans les grands salons du bord. Envers toutes, il fait preuve d'une bonne grâce infatigable.

Les présents de toute sorte s'amoncellent dans tous les coins des cabines qui lui sont réservés. Quand l'engorgement est complet, on dépose les caisses sur le pont.

L'offrande qui l'a particulièrement touché est celle d'une somme de mille francs qui lui a été apportée par le maire d'Ajaccio pour les victimes du Roussalka.

Les Visites officielles

Après la réception des délégations, l'amiral Avellan, en grande tenue, est allé faire ses visites aux commandants de tous les navires de l'escadre ; il n'est rentré à bord qu'à midi et demi.

Afin de faciliter aux équipages russes les moyens de vivre à terre et de trouver toutes les facilités nécessaires, on les a « amateletés » avec les équipages français. Ce mot correspond à celui de compagnon. Chaque navire russe a son ou ses matelots.

Départ de l'amiral Rieunier

L'amiral Rieunier, ministre de la marine, est parti ce matin, à 8 heures, pour Paris, accompagné par son officier d'ordonnance, le capitaine Serpette.

Les Fêtes de gymnastique

Le clou de cette après-midi a été le défilé de cent quarante-trois sociétés qui, en costumes bariolés et drapeaux déployés, se rendaient aux terrains de la rade, où a eu lieu la fête de gymnastique.

Peu après l'arrivée des gymnastes on signale l'amiral Avellan, et les officiers arrivent dans l'enceinte qui leur est réservée. Aussitôt de toutes les poitrines s'échappe ce cri : « Vive la Russie ! » Les chapeaux et les mouchoirs sont agités de toutes parts.

Les musiques jouent l'hymne russe et la Marseillaise qui sont écoutés debout, têtes nues.

Tous les drapeaux des sociétés sont groupés au pied des tribunes remplies à craquer. La fête a lieu en excellent ordre.

bonne, si je me suis permis de vous demander un moment d'entretien, mais c'est qu'il s'agit, en vérité, d'une chose qui vous touche de près. Je suis convaincu qu'une femme a abusé de votre nom.

— De mon nom, Monsieur.

— Vous aviez reçu une invitation au bal costumé de Mme Kervigan.

— En effet, Monsieur, mais une légère indisposition m'a empêchée de m'y rendre, et je le regrette infiniment, car Mme Kervigan est une femme que j'affectionne et que j'estime.

— Eh bien, Madame la baronne, une... une personne qui portait un déguisement de Sphinx, s'est présentée hier avec votre invitation chez Mme Kervigan, et les propos qu'elle a tenus sont tels que je me suis immédiatement douté de ce qui se passait. Vous connaissez ma grande affection pour ce jeune homme et cette jeune femme. J'ai voulu éclaircir ce mystère, c'est-à-dire connaître le nom de celle qui s'était permis de commettre cette infamie. Voici l'invitation qu'elle a remise... la vôtre, sans doute, qui a été perdue.

— Non, Monsieur, je n'ai pas perdue la mienne (Mme de Nainville s'ennuie). Je vais me la faire apporter.

— Elle donna cet ordre à sa femme de chambre, puis :

— Je ne saurais trop vous remercier, Monsieur d'avoir bien voulu recourir à moi en cette circonstance. Puisque je suis involontairement la cause de ce qui a été fait, je vous dois, à vous et à Mme Kervigan, comme je me dois à moi-même, de vous aider à découvrir ce qui vous intéresse.

Tous les exercices ont été remarquablement réussis.

Après le défilé, les Sociétés ont offert à l'amiral Avellan un superbe bouclier en écaille au milieu duquel sont incrustées, en argent, les armes de France.

L'amiral a remercié et a poussé le cri de : « Vive la France ! »

Le Bijou-Souvenir

Mme Adam, en présentant à l'amiral Avellan, les bijoux-souvenir, lui a remis l'adresse suivante :

A Son Excellence l'amiral Avellan :
Excellence,

Des milliers de femmes françaises de tous les milieux et de tous les rangs prient les marins de l'escadre russe venus à Toulon, de vouloir bien accepter, pour une des femmes de leur famille, un bijou-souvenir. Nos sœurs russes trouveront dans chacun de ces bijoux une fleur dont le symbole a été, par les femmes françaises, reconquis pacifiquement : le myosotis. Les eaux gauloises et « Mezaboudki » (les eaux de la vieille Russie) diront à l'avenir aux cœurs féminins de nos deux patries idolâtrées : « N'oubliez pas Cronstadt et Toulon ».

Les Adresses russes

De nombreux télégrammes sont envoyés de toutes les provinces de la Russie, soit à l'amiral Rieunier, soit à l'amiral Avellan, soit au maire de Toulon. Tous affirment la communauté de sentiments qui unissent la France et la Russie.

Le maire de Toulon a reçu de Cronstadt le télégramme suivant, émanant du Cercle du commerce de Cronstadt :

En cette mémorable circonstance, le Cercle du commerce de Cronstadt, dans les salles duquel les Cronstadtois ont eu l'honneur de fêter les braves marins français en 1891, offre, en votre personne, ses salutations au peuple français. Vive la France ! Vive la vaillante armée française !

L'amiral Avellan a reçu de Kowno le télégramme suivant :

Les officiers du 3^e bataillon de la forteresse de Kowno, tous réunis en ce jour, 13 octobre, à l'occasion de leur fête militaire, prient votre Excellence de vouloir bien exprimer aux marins français nos sentiments de fraternité, avec la brave et noble nation française.

Le colonel, DE FREYBERG.

Une phrase de l'amiral Avellan

Hier, à cinq heures et demie, lorsque les autorités civiles ont rendu sa visite à l'amiral Avellan, à bord de l'Empereur Nicolas I^{er}, l'amiral Avellan a dit aux membres du conseil municipal de Toulon :

J'ai appris le français, messieurs, comme nous l'apprenons à peu près tous en Russie, mais je

La femme de chambre revint, apportant la carte.

— Regardez, Monsieur.

Evidemment, celle que le Sphinx avait remise en entrant à l'hôtel de la rue de la reine Hortense était fautive. En examinant avec attention, on s'apercevait aisément d'une légère différence typographique qui existait entre les deux cartes.

— Monsieur, reprit la baronne, il faut que la personne qui n'a pas hésité à commettre un faux pour faire une perfidie, soit un peu au courant de ma vie. Comment aurait-elle su autrement que j'étais indisposée et dans l'impossibilité de sortir.

— Oserais-je vous prier, Madame la baronne, de consulter vos souvenirs.

— C'est en effet mon intention. Mais ces jours-ci je n'ai reçu que peu de monde. Néanmoins, si je peux recueillir la moindre indication, croyez bien que je m'empresserai de vous la faire parvenir aussitôt.

M. Mortimer remercia Mme de Nainville et sortit. Son intention était d'aller chez l'ouvrier qui avait gravé les cartes de Pierre et de lui soumettre l'épreuve de la fautive. Le graveur, au premier coup d'œil, indiqua au gentleman où était la différence. Il y avait un « t » mal barré.

— Il arrive souvent, dit-il, qu'on fasse de ces petites indécidables, on n'a pas d'invitation pour une soirée, et pour s'en procurer une, on a recours à ce procédé.

— Avez-vous l'habitude de mettre un signe sur vos épreuves qui permette de reconnaître qu'elles sortent de tel ou tel atelier ?

— C'est rare, Monsieur. Pour les ouvrages d'é-

l'ai quelque peu oublié, avec l'âge. Je vous demande pardon si quelquefois, en vous répondant, je cherche les mots dans ma poche (sic) N'y faites pas attention, et n'écoutez que les paroles de mon cœur.

L'enthousiasme à Toulon

Toulon, 15 octobre.

Toulon semble pris dans une sorte de vertige extraordinaire.

Les officiers et les marins russes sont encore plus exaltés que les Français.

Lorsque les officiers russes sont arrivés en voiture pour assister au concours de gymnastique, des acclamations ont éclaté de toutes parts.

Cinquante matelots de l'Empereur-Nicolas sont descendus à terre ; leurs camarades français les ont promenés dans la ville, leur offrant leur argent, à boire et à dîner.

Vers une heure du matin, une foule de lieutenants et d'enseignes de vaisseaux russes, sortant du bal de l'arsenal, se répandent en ville avec leurs camarades français, tous en grande tenue. A leur apparition dans les cafés, des scènes incessantes d'enthousiasme se produisent. Les jeunes officiers russes, tête nue, crient : Vive la France ! et tout le monde entonne la Marseillaise. On boit à la France, à la Russie et les Russes, après avoir bu, brisent leurs coupes.

Un matelot russe, amené dans un café par un matelot français, va baiser les mains des jeunes officiers français, les embrasse, les bras autour du cou ; il offre avec insistance, à un officier, tout son argent, serré dans son mouchoir. Les officiers le firent asseoir et trinquer avec eux.

Au moment où les officiers se sont embarqués pour regagner leurs vaisseaux, c'était du délire ; on les entourait, on leur tenait les mains, pendant que la foule innombrable ne cessait de pousser des acclamations.

Les officiers agitaient leurs casquettes en criant : Vive la France ! Leurs visages rayonnaient de joie, et, quand les embarcations démarrèrent, tous se tenaient debout, la main posée sur le cœur, et dans une pose théâtrale répétaient : Vive la France !

Le déjeuner de la ville de Toulon

Le déjeuner offert par la ville de Toulon à l'amiral Avellan et à ses officiers a eu lieu dans la grande cour du Lycée.

Au fond de la cour était dressée la table d'honneur à laquelle cinquante personnes environ ont pris place.

Perpendiculairement à cette table, cinq autres tables, coupées par une double rangée de marronniers, comprenaient plus de 800 couverts.

Le déjeuner comprenait des vins supérieurs

légance comme ceux-ci, la ligne transversale qui sert d'indication départirait la carte. Cependant si vous teniez à savoir.

M. Mortimer prit un billet de cinq cents francs dans son portefeuille et le plaça sur la pierre de gravure.

— Mettez l'un de vos ouvriers en campagne, dit-il, j'ai le plus absolu besoin d'être fixé là-dessus, et je donne ces vingt-cinq louis pour l'indemniser de sa perte de temps, à celui que vous chargerez de ce travail. Voici mon adresse, prévenez-moi aussitôt.

Ce ne fut pas long. Trois heures après, M. Mortimer savait qu'un graveur du boulevard des Batignolles avait reconnu être l'auteur de la carte. Immédiatement, l'Américain courut chez lui, et renouvela ses questions.

Par malheur, le monsieur qui avait commandé ce travail n'avait pas laissé son adresse. Il avait commandé cinq cents cartes pareilles et était passé en prendre livraison quelques jours après.

Le seul indice que M. Mortimer put recueillir, ce fut le signalement de cet individu. Il était de petite taille et trapu, portant toute sa barbe qui était grise ainsi que ses cheveux. La seule chance qui restait à M. Mortimer de le retrouver était que le graveur où l'un de ses ouvriers le rencontrât par hasard.

Il savait que l'argent est, hélas ! la grande force humaine. Il promit une somme de mille francs si l'on parvenait à découvrir le misérable auteur du complot. Puis il rentra chez lui triste et découragé. Pour la première fois depuis longtemps, il n'osait pas aller chez les Kervigan, comme s'il

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 45

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

I

LE BAL COSTUMÉ

A une heure M. Mortimer monta dans son coupé et se fit conduire chez Madame la baronne de Nainville. Dans sa poche, était l'invitation au bal remise la veille par le Sphinx.

Mme de Nainville est connue, non-seulement comme une honnête femme, mais encore comme une aimable femme. Elle est foncièrement bonne ; jamais on ne l'a entendue lancer une de ces petites perfidies qui entachent la réputation d'une famille. Elle est jeune, jolie, charitable. On l'a vue courir souvent dans les mansardes pour aller secourir et consoler ces pauvres diables qui, trop fiers pour mendier à domicile, n'ont pas moins besoin que la charité humaine pense à eux.

Elle savait le noble emploi que M. Mortimer faisait de ses millions, et sa première pensée fut de croire que le parfait gentleman désirait la mettre de moitié dans une de ses bonnes actions.

— Veuillez m'excuser, dit-il, Madame la ba-

très nombreux et une douzaine de mets dont plusieurs étaient cuisinés à la russe.

M. Ferrero, maire de Toulon, présidait. Il avait à sa droite l'amiral Avellan et l'amiral Vignes; à sa gauche le commandant russe Lavroff et l'amiral de Boissoudy.

Venaient ensuite les officiers russes, encadrés par les officiers ou les notabilités de la ville, les sénateurs et les députés du Var, l'évêque de Fréjus, MM. Le Royer et Edmond Magnier, sénateurs; Lockroy, député, etc.

DISCOURS DU MAIRE

Au dessert, M. Ferrero, maire de Toulon, s'est levé et a prononcé le discours suivant :

Amiral,
Messieurs,

Je propose un toast au tzar, que ses peuples appellent leur père, à la tsarine, à la Russie. (Applaudissement et hourrahs répétés, cris fraternels de : Vive le tzar ! Vive la Russie !

Amiral,
Messieurs,

Ces manifestations imposantes, dont vous venez d'être témoins, la débordante explosion de patriotisme sympathie pour la Russie qui vient de se produire sous nos yeux, démontrent l'indissoluble attachement de la France pour le grand empire du Nord. (Nouveaux et unanimes applaudissements.)

Cette union des deux peuples, cimentée par les visites de Cronstadt et de Toulon, prouve au monde entier notre ardent désir de voir s'ouvrir en Europe une ère de paix et de prospérité. (Applaudissements.) Nous trouverons, en notre force même, la garantie de cette paix nécessaire à la liberté. (Applaudissements.)

La plus étroite fraternité attachera désormais la nation russe à la France. Les deux âmes des deux peuples seront à jamais unies. Un courant irrésistible s'est établi entre les deux pays. Cette association de deux races est le plus noble spectacle qu'il nous soit donné de voir. (Applaudissements.)

Amiral, le souvenir de la visite de cette belle escadre que vous commandez avec tant d'autorité sera éternellement gravé dans la mémoire des habitants de Toulon. Pour eux, votre nom sera le nom d'un ami. (Applaudissements.) Mais, vous n'oubliez pas non plus, ainsi que vous, messieurs de la marine russe, l'affection que nous avons pour vous.

C'est pour vous rappeler ce souvenir que la ville de Toulon a voulu vous offrir ces coupes. Lorsque vous boirez avec le vin pétillant et généreux du pays de France, vous penserez à vos frères du Midi.

Le toast porté par le maire de Toulon à l'empereur et à l'impératrice de Russie a été accueilli par les cris vibrants de : Vive le tzar ! Vive l'impératrice ! Vive la Russie ! Tous les assistants l'ont écouté debout, et la musique de l'infanterie de marine a joué l'hymne russe.

TOAST DE L'AMIRAL AVELLAN

L'amiral Avellan a répondu en ces termes :

Je bois à la santé du président de la République française et du peuple français. (Nombreux cris de : Vive le tzar ! Vive Carnot ! Vive l'amiral ! Vive la Russie ! Vive la France !)

L'amiral Avellan, répond en ces termes à la seconde partie du toast du maire de Toulon.

Monsieur le maire,
Messieurs,

J'apprécie de plus en plus les soins que le maire et les autorités ont apportés à rehausser l'éclat de la réception qui nous a été faite, dans la célèbre ville de Toulon. Ces soins prouvent une fois de plus quelle est la grandeur de la nation française, quelle est la magnificence de son hospitalité, quelles sont les sympathies réciproques qui existent entre les deux nations.

Je vous remercie, monsieur le maire, et bois à

voire santé, ainsi qu'à la prospérité de Toulon et de la France entière.

La musique joue la *Marseillaise*. L'amiral est applaudi avec enthousiasme. Les officiers russes crient : Vive la France ! Un d'eux tend la main à l'évêque de Fréjus qui, les larmes aux yeux, boit à la Russie. La *Marseillaise* retentit, tous les verres se choquent dans une merveilleuse fraternité.

Les officiers russes se servent des coupes qui leur ont été offertes pour porter avec les officiers français de chauds et chaleureux toasts.

La bataille de fleurs

Dès une heure de l'après-midi, la circulation est absolument interrompue, les trottoirs et la chaussée sont noirs de monde.

Les marins russes et français fraternisent, la foule les entoure, pendant que l'hymne russe et la *Marseillaise* alternent.

A 2 heures, on se prépare pour la fête des fleurs. Les landaus destinés aux officiers russes et venus tout exprès de Nice, disparaissent sous les fleurs. Puis arrivent les chars : celui de la marine, une grande baleinière couverte de fleurs ; celui de l'infanterie de marine, un kiosque tonkinois en verdure ; celui de l'artillerie, etc., etc.

L'élite de la population toulonnaise est là, le coup d'œil est enchanteur.

Les serpentins et les confetti pleuvent avec les fleurs. Le sol en est couvert. La foule applaudit, chante l'hymne russe et crie : Vive la Russie ! au passage des marins russes qui répondent en criant : Vive la France !

Lorsque, à trois heures, les aides de camp de l'amiral Avellan sortent du banquet, une longue clameur retentit ; derrière eux, viennent les amiraux russes et français qui se rendent aux tribunes officielles.

L'amiral Avellan tient à prendre une part active à la fête. Un landau, couvert de fleurs, traîné par quatre superbes cheyaks noirs, est mis à sa disposition. Il y prend place avec le commissaire de la fête et les amiraux Vignes et de Boissoudy. Il parcourt plusieurs fois le boulevard Strasbourg dans toute sa longueur. Aux acclamations enthousiastes de la foule, s'est jointe une avalanche de fleurs. En quelques minutes, l'amiral Avellan disparaît sous les bouquets. Après y avoir répondu de son mieux, l'amiral revient à la tribune officielle pour assister au défilé.

Au moment où l'amiral Avellan et M. Ferrero, maire, prennent place à la tribune officielle, la foule lève les bras en poussant d'inextinguibles acclamations.

Le défilé de toutes les voitures est superbe. De véritables merveilles ont été réalisées. Signalons un vaisseau monté par des marins russes et français et dont l'arrière était tout en fleurs ; un char, avec un canon dont la charge était représentée par des fleurs.

A quatre heures, on n'aperçoit plus les arbres couverts de confetti et le sol était jonché de bouquets. C'est sur une couche de plusieurs centimètres que l'amiral Avellan quitte le boulevard pour retourner à bord.

Toulon, 16 octobre.

L'amiral Avellan a reçu la délégation toulonnaise chargée d'organiser le banquet, qui sera offert, aux marins russes, après le départ de leurs officiers pour Paris. L'amiral a déclaré qu'il donnerait avec plaisir à cinq cents de ses matelots l'autorisation de participer à cette fête patriotique.

Retournée à Passy avec « l'intéressant jeune homme » et son éternel bonnet orné de ses éternels rubans verts, elle avait rêvé longtemps au moyen de se venger de Gertrude ; elle s'était rencontrée un jour avec Liane aux bains de mer. Dès lors, Mme d'Avrigny avait entrevu le moyen de toucher à son but. Il s'agissait de s'unir avec Mme Arcos et de spéculer sur les mauvais sentiments de la comtesse, pour qu'elle voulût s'acharner aussi contre son ancienne amie.

— Ne voyez-vous pas qu'elle vous a joué depuis le premier jour jusqu'au dernier ? disait-elle. Comment expliqueriez-vous autrement que trois semaines après votre rupture avec M. Kervigan, celui-ci était déjà fiancé avec votre rivale.

Liane n'était pas foncièrement méchante. Les exagérations dans le mal sont rares. Elle avait ce défaut des natures mal équilibrées. N'ayant de force ni pour le mal ni pour le bien, elle devait suivre fatalement l'impulsion que lui donnerait la personne qui prendrait une influence quelconque sur elle.

La liaison des deux femmes avait continué. Avant de lancer la comtesse Arcos en avant, Germaine avait voulu être sûre de sa domination. Il était important en outre que les Kervigan ne se doutassent point de leur intimité. Rien n'avait coûté à l'ancienne gouvernante de Mascaret pour arriver à ses fins. Elle avait décidé la comtesse à venir s'installer également à Passy. De son côté, Liane avait caché à M. et à Mme Aubry-Morange, presque toujours en voyage d'ailleurs, qu'elle connaissait Mme d'Avrigny.

A force d'entourer Liane de soins, de flatteries,

La même délégation a demandé aux commandants du *Formidable* et du *Richelieu* de désigner également 500 marins pour participer au banquet. Cette invitation a été également acceptée.

La date du banquet ne sera arrêtée que demain ou après-demain.

Toulon, 16 octobre.

L'enthousiasme est sans cesse croissant. Les marins russes dans les rues avec leurs camarades français sont entraînés dans les cafés, où il ne se font pas prier pour s'associer aux refrains patriotiques chantés en leur honneur.

La soirée s'est terminée par la représentation de gala donnée au Grand-Théâtre. La salle admirablement composée, offrait le coup d'œil le plus brillant. Le spectacle était composé de parties de l'*Africaine*, d'*Hamlet* et du ballet du deuxième tableau de *Michel Strogoff*.

L'amiral Avellan est arrivé à dix heures. L'orchestre a joué immédiatement l'hymne russe et la *Marseillaise* que toutes les personnes ont écouté debout. Les deux hymnes nationaux terminés, les assistants ont poussé pendant plusieurs minutes les cris de : « Vive la France ! »

A PARIS

Les préparatifs de la fête que la municipalité parisienne donnera les 19 et 20 octobre, en l'honneur des officiers de la marine russe, sont conduits avec une très grande activité par M. Bouvard, inspecteur en chef des services d'architecture de la Ville.

Les mesures d'ordre

Les commissaires de police de Paris et de la banlieue ont été convoqués à tour de rôle, au cabinet du Préfet de police.

M. Lépine a décidé qu'il n'autoriserait aucune installation de forains sur la voie publique.

Cette mesure, dans l'esprit du préfet, a été prise pour éviter les encombrements.

Il ne sera toléré aucun drapeau ni aucun emblème faisant allusion aux événements de 1870.

Le Tzar et M. Carnot

Aussitôt que l'arrivée de la flotte russe à Toulon lui a été annoncée, le président de la République a adressé un télégramme à l'empereur de Russie. Le tzar a immédiatement répondu par dépêche à ce télégramme.

Hier soir, M. Carnot a envoyé au château de Fredensborg une nouvelle dépêche à l'occasion de la visite faite par l'empereur Alexandre III, le tzarevitch et le grand-duc Michel, aux croiseurs français *l'Isly* et *le Surcouf*, mouillés devant Copenhague.

L'arrivée des russes à Paris

Paris, 15 octobre.

M. le baron de Mohrenheim a reçu hier, une dépêche de M. de Giers, conseiller à l'ambassade de Russie, lui annonçant officiellement que le contre-amiral Avellan a désigné cinquante officiers de tous grades, de son escadre, pour l'accompagner à Paris.

Les marins russes arriveront mardi matin à Paris ; il y aura deux trains, c'est le second qui amènera l'amiral Avellan, à 9 heures 20.

A la gare Paris-Lyon, toutes les mesures sont prises pour recevoir dignement nos hôtes.

Les Grands-Ducs

Les grands-ducs Vladimir et Serge viendront probablement à Paris, à l'occasion des fêtes franco-russes.

de prévenances, Germaine avait fini par se rendre à peu près indispensable, et à dominer entièrement l'esprit de Mme Arcos. « L'intéressant jeune homme », on le pense bien, ne restait pas inactif. Chez lui il y avait une double haine. L'une contre Pierre qui se permettait d'avoir du succès et de vendre ses tableaux, quand la *Muse d'Ossian* et *Biron mourant sur les ruines de Missolonghi* restaient obstinément chez le marchand. L'autre contre Gertrude qui l'avait dédaigné naguère.

Qui sait à quels excès cette aversion fut entraînée, l'intéressant jeune homme, s'il ne s'était pas souvenu d'un nommé M. Mortimer qui maniait la cravache de certaines façons inquiétantes...

— C'est vrai, je suis très indolente, répliqua Liane à Germaine. Que voulez-vous, ma chère, la haine me fatigue.

— Alors, vous ne tenez pas à vous venger de Gertrude.

— Oh ! si !

— D'ailleurs il ne serait plus temps de reculer maintenant que le premier pas est fait. Pierre Kervigan est atteint dans sa confiance, je vous en réponds. Vous reconnaîtrez au moins que j'ai bien joué mon rôle de Sphinx.

— J'ai peur qu'on en vienne à savoir que vous êtes entrée au bal avec une invitation fautive.

— Comment voulez-vous qu'on le sache ? Nous avons eu soin de mettre sur la carte le nom de Mme de Nainville, et c'est M. de Villestrac, le propre cousin de la baronne, qui vous a dit que celle-ci n'allait pas au bal.

— C'est vrai.

Programme de la semaine

Mardi 17 octobre

9 h. 20. — Arrivée de l'amiral Avellan et de son état-major à la gare de Lyon. De la gare, le cortège se rendra au Cercle militaire par les boulevards, où une collation sera servie. L'amiral et les officiers assisteront ensuite à un *Te Deum* à l'église russe de la rue Daru. Après le déjeuner, visite à l'ambassade. A quatre heures, visite au président de la République. Le soir, dîner et bal à l'Elysée.

Mercredi 18

A 1 heure, déjeuner à l'ambassade de Russie, suivi de réception ouverte.

Jeudi 19

Déjeuner au ministère des affaires étrangères, suivi de réception. Dîner à l'Hôtel de Ville. Concert et retraite aux flambeaux.

Vendredi 20

Visite de Paris. Déjeuner au Bois de Boulogne. Continuation de la visite. Bal à l'Hôtel de Ville.

Samedi 21

Soirée de gala à l'Opéra. Souper au Cercle militaire.

Dimanche 22

Déjeuner au ministère de la guerre. Réception de l'amiral par le général Sausier et les officiers. Carrousel dans la galerie des Machines. Fête nautique. Banquet au Champ-de-Mars. Feu d'artifice.

Lundi 23

Visite à Versailles.

Mardi 24

Déjeuner à l'Elysée, réception d'adieu. Départ pour Lyon à onze heures du soir.

Au Conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni hier à l'Elysée, à deux heures et demie, sous la présidence de M. Carnot.

Le conseil a achevé de régler les derniers détails des fêtes franco-russes.

Le président de la République recevra les officiers russes aujourd'hui à l'Elysée. Il sera assisté de M. Develle, ministre des affaires étrangères, et de M. l'amiral Rieunier, ministre de la marine.

Le conseil a décidé que des illuminations officielles auraient lieu aujourd'hui et dimanche prochain 22 octobre.

Enfin le conseil a décidé qu'une représentation de gala gratuite aurait lieu le mardi 24 octobre.

Le Président de la République à Toulon

On annonce que M. Carnot se rendra à Toulon le jeudi 26 octobre. Il rendra sa visite à l'amiral Avellan et assistera, le vendredi, au lancement du *Jauréguiberry*. Il repartira aussitôt après.

Punitions levées

Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, à l'occasion de l'arrivée des officiers de l'escadre russe à Paris, lève toutes les punitions disciplinaires dans le gouvernement militaire de Paris.

Le bal de l'arsenal

Nous donnerons dans notre prochain numéro des détails sur le bal de l'arsenal qui a été une des merveilles des fêtes franco-russes à Toulon.

— Et quand même on le saurait, quelle importance cela peut-il avoir ? Vous oubliez que vous n'êtes mêlé en rien là-dedans.

Oh ! comme les craintes éternelles de Liane fatiguaient cette excellente Germaine ! Par malheur, impossible de se passer d'elle. C'est par la comtesse que Germaine avait vu dans l'hôtel de la rue de la Reine-Hortense. Aussi n'avait-elle pas eu de cesse qu'elle n'eût raccommodé les deux amies.

La conversation que nous venons de reproduire avait eu lieu chez la comtesse le lendemain du bal. Elle a dû échauffer pour nos lecteurs un point resté inexplicable. Cette lutte entre l'énergie de Germaine et la faiblesse de Liane recommençait tous les jours, et cette fois-ci, comme toujours, la comtesse finit par céder.

Un incident vint, du reste, ranimer le faible désir de vengeance de Liane. L'intéressant jeune homme se fit annoncer. Son visage terne et ignoble était radieux.

— J'ai la lettre, s'écria-t-il en entrant dans le salon.

— Quelle lettre, demanda Liane un peu étonnée.

— Je n'ai pas voulu vous tenir au courant de cela, chère amie, reprit Germaine, me réservant de tout vous révéler si nous réussissions, et à la joie que témoigne Jérôme...

— Lisez ! les nouvelles sont excellentes, dit-il en tendant à Germaine une lettre surchargée de timbres exotiques.

(A suivre).

eût craint que Pierre ne doutât réellement de la pureté de son affection.

III

LES ENNEMIS

— Et s-vous sûre qu'on ne vous a pas reconvenue ? demanda Liane avec une inquiétude évidente.

— Décidément vous ne savez pas ce que c'est que la vengeance, répliqua Madame d'Avrigny. Si vous haïssez cette créature autant que moi, vous ne vous tourmenterez pas si facilement.

— Je n'ai pas votre force, dit Liane humblement. J'avoue que je ne suis vos conseils qu'en tremblant.

— Pauvre femme, vous êtes bien comme toutes les créoles, indolente, même dans la haine. Vous donneriez gros que Gertrude soit malheureuse, à la condition que cela ne vous coûtât aucune fatigue. Puis, vous avez un grand défaut. Vous voulez reculer de trois pas quand vous en avez fait deux en avant. Rappelez-vous ce qui a été convenu quand nos haines se sont rencontrées. Je vous ai promis de vous aider et de punir Gertrude si rudement qu'elle pleurerait son bonheur de quatre ans pendant sa vie entière.

La comtesse était absolument dominée par l'énergique volonté de Germaine. Depuis le mariage de Gertrude, l'ancienne gouvernante avait été forcée de vendre son pensionnat, et elle attribuait à Mme Kervigan la perte de son établissement, dont les élèves étaient parties les unes après les autres.

INFORMATIONS

Visite du Tzar aux navires français

Copenhague, 14 octobre.
Le tzar, le tzarevich, le grand duc Michel avec leur suite, sont venus à deux heures à bord du bâtiment de guerre français *l'Isly*, qui était mouillé à l'entrée du port intérieur. *L'Isly* et le *Surcouf* ont tiré des salves de trente-un coups de canon auxquelles *l'Etoile-Polaire* a répondu.
A son arrivée sur *l'Isly* le tzar a été salué par les membres de la légation française et par les officiers. Il a examiné avec le plus grand intérêt et dans tous les détails, le bâtiment dont il a beaucoup admiré l'ordonnance. Après être resté vingt-cinq minutes à bord, le tzar, le tzarevich et sa suite sont retournés au débarcadere du port, salués par une nouvelle salve de trente-un coups de canon.
Le tzar est reparti à 3 h. 12 pour Fredensborg, par train spécial.

Retour précipité de M. de Caprivi

Le comte de Caprivi rentrera à Berlin dès la fin de la semaine, alors qu'il devait séjourner à Carlsruhe jusqu'à la veille de la Toussaint. On dit que sa rentrée précipitée est la suite des ordres de l'empereur, en vue des événements qui pourraient se passer en France pendant les fêtes franco-russes.

Le maréchal de Mac-Mahon

Montrésson, 15 octobre.
Après consultation des inspecteurs de santé, MM. Baizeau et Colin, et du docteur Rumén, de Montargis, le bulletin suivant a été rédigé :
Tout en constatant la disparition presque complète des accidents urémiques, les médecins ont trouvé le maréchal dans un état d'affaiblissement très prononcé ; une médication tonique a été instituée et il y a lieu maintenant d'en attendre les résultats.
D^r G. RUMEN.

Les grèves

Lens, 15 octobre.
La nuit de samedi à dimanche a été calme sur toute l'étendue du bassin houiller du Pas-de-Calais, sauf dans la concession de Courrières où, vers deux heures du matin, quelques bandes de grévistes ont été rencontrées dans les cités ouvrières de la fosse n° 3, située sur le territoire de la commune de Méricourt, criant : Vive la Révolution sociale ! Vive la grève ! et où quelques-uns de ceux-ci ont brisé plusieurs carreaux aux fenêtres des maisons d'ouvriers qui ont repris le travail.
Un des auteurs de ces bris de clôture, un nommé Arthur Monniez, a été mis en état d'arrestation et conduit ce matin à la prison de Béthune.
La gendarmerie a également arrêté ce matin, pour entraves à la liberté du travail, les nommés Legrand, Tancrez, Durand et Cartigny, tous quatre mineurs à Nœux-les-Mines.
De nouveau les compagnies houillères comptent sur une importante reprise du travail pour lundi matin. On ne sait si elle se produira et personne ne peut prédire qu'elle orientation nouvelle la grève, qui entre dans sa cinquième semaine, pourra en recevoir.

Béthune, 15 octobre.

Le tribunal correctionnel de Bethune a prononcé les condamnations suivantes :
Charles Sénécaux, soixante-trois ans, mineur à Carvin, un mois de prison et 100 fr. d'amende pour vol et détention de dynamite ; Charles Valin, trente-neuf ans, mineur à Evrin-Malmaison, vingt jours de prison et 100 francs d'amende pour vol et détention de dynamite.
Michel Constant, trente-deux ans, demeurant à Hersin, un mois de prison pour vols, outrages et rébellion envers les gendarmes ; Georges Havart, dix-sept ans, mineur à Bruay, dix jours de prison pour outrages envers les gendarmes, et Emile Dupère, trente-quatre ans, mineur à Courcelles-lès-Lens, 100 francs d'amende pour détention de dynamite.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Concours de bourses

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur d'informer ses concitoyens qu'une bourse communale d'interne et qu'une bourse, aussi d'interne, établie au moyen des fonds de la succession Galdemar, sont vacantes au lycée de Cahors.
Ne seront admis à concourir que les élèves déclarés admissibles par la commission instituée par M. le ministre de l'instruction publique pour l'obtention des bourses dans les lycées.

Les candidats devront produire, en outre, à l'appui de leur demande :
1° Leur acte de naissance ;
2° Le certificat d'études délivré par le directeur de l'établissement dont ils suivent les cours.
Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'à 10 novembre.

Ecole municipale de Dessin

Voici le programme de l'enseignement qui sera donné pendant l'année scolaire 1893-94 à l'école de dessin de Cahors.
DESSIN. — *Éléments*. — Tracé à vue des figures de la géométrie plane.
Imitation. — Représentation des objets dans leur apparence (perspective d'observation). Copies de tête, figures et ornements d'après la lithographie.
Ronde-Bosse. — Fragments de têtes, pieds, mains, etc., têtes torse, etc., figures d'après l'antique.
SCULPTURE. — *Ornement et statuaire*. — Études d'après l'antique et d'après nature (élément), études d'après l'antique. — Moulage.
DESSIN-LINÉAIRE ET D'ARCHITECTURE. — Lavis, coupes et élévation, Coupes et études de détails d'architecture, études des éléments et de l'ensemble des édifices.
Les cours auront lieu les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 8 heures à 9 heures et demie du soir.
L'ouverture est fixée au vendredi 3 novembre prochain et la clôture au 31 juillet 1894.
La distribution des prix aura lieu dans la première quinzaine d'août.
Pour être admis à suivre les cours de dessin les élèves devront se faire inscrire, avant le 1^{er} novembre, chez le Directeur de l'école, rue du Séminaire, n° 3.

Championnat du Lot

Le vélocé-sport cadurcien faisait courir dimanche dernier le championnat de 50 kilomètres sur la route de Toulouse.
Les lauréats de la journée sont MM. Luc et Vergez. M. Luc est arrivé premier, courant les 50 kilom. en 1 h. 47 m. 30 s., et M. Vergez en 1 h. 51 m. 3 s. Ces deux messieurs ont battu le record détenu par M. Sirven, M. Luc de 8 m. 55 s., et M. Vergez de 6 m. 22 s.
Encore une belle journée pour la vélocipédie, journée qui portera ses fruits, car nous apprenons au dernier moment que MM. Luc et Vergez ont l'intention de porter un défi à tous les vélocipédistes du département.

Enseignement

M. Boyenval, principal du collège de Clamecy, est nommé, sur sa demande, principal du collège de Figeac.
Acte de probité
L'un des enfants de M. le capitaine Winterheld, du 7^e de ligne, ayant trouvé un bracelet en argent sur la voie publique, l'a apporté à son père. Cet officier l'a fait remettre au bureau de police où il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.
Accidents
Samedi soir, le jeune Georges Castelnau a été renversé par la voiture du sieur Couderc, de Trespoux. Dans sa chute, l'imprudent s'est légèrement blessé à la tête.

Infirmeries et Brancardiers

Une instruction ministérielle règle l'organisation des infirmeries et brancardiers régimentaires et d'ambulances.
Les infirmiers auxiliaires seront désignés par les chefs de corps et choisis parmi les hommes de trois ans, comptant une année sous les drapeaux et sachant lire et écrire. Ils deviendront titulaires après une année de stage.
Les brancardiers seront recrutés : dans l'infanterie, parmi les réservistes anciens musiciens, ou, à défaut de ressources dans cette catégorie, parmi les ouvriers tailleurs et cordonniers ; dans l'artillerie et le génie, parmi les musiciens également. La cavalerie ne comptera pas de brancardiers.
Les brancardiers d'ambulances comprendront des réservistes appartenant aux sections d'infirmiers ecclésiastiques.

Marché-foire du 14 octobre

La foire du 14 octobre n'a pas été très importante.
Boeufs ou vaches amenés, 150 environ. Ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 26 à 30 fr. les 50 kilos. Lesattelages étaient livrés aux cours des derniers marchés.
Les pores gras ont fait complètement défaut.

Les quelques porcelets amenés se sont vendus au cours des derniers marchés.
Moutons ou brebis amenés, 380 environ Les gras ont été livrés à raison de 0 fr. 40 à 0 fr. 55 selon qualité. Ceux destinés à l'élevage ont été livrés au cours des derniers marchés.
Blé en vente, 260 hectolitres ; vendus 245 au prix moyen de 16 fr. 25 l'hectolitre.
Maïs en vente : 315 hectolitres ; vendus 300 ; prix moyen 10 fr.
Pommes de terre 4 fr. 50 l'hectolitre ; noix 10 fr. l'hectolitre.
Volailles grasses, de 0,65 à 0,75 le 1/2 kil.
Dindons, de 0,45 à 0,50 le 1/2 kil.
Canards, de 0,45 à 0,55 le 1/2 kil.
Œufs, de 0,75 à 0,80 la douzaine.
Oies, de 10 à 12 fr. la paire.
Châtaignes, de 4 à 6 fr. les 80 litres.

Pascadoires

Le corps de la malheureuse femme de l'écluseur de Campasbié, qui s'est noyée dernièrement, a été retrouvé mardi dernier à Castelmoron, où les eaux l'avaient transporté.
Ses obsèques ont eu lieu hier.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 7 au 14 Octobre 1893
Naissances
Sembel Henri, rue Paramelle, 4.
Laborie Marie, rue Darnis, 5.
Garric Paule, rue Nationale, 9.
Liauzu Euphrasie, faubourg St-Georges.
Berger Henriette, Place de la Merci.
Mariages
Palame Pierre, employé, et Lajujie Marie, robeuse.
Aynié Augustin, propriétaire, et Dasques Luc e.
Dubernard Pierre, cordonnier, et Maisonneuve Marie, cuisinière.
Cabanes Jean, jardinier, et Liauzu Laurence, marchande.
Décès
Belaygue Française, 68 ans, V^e Gaubert, à Lacapelle.
Guiraudet François cultivateur, 61 ans, à Cabessut-Haut.
Laucou Française, épouse Bédoué 25 ans, rue de l'Île, à Cabessut.
Tournié Caroline, 22 ans, célibataire, (Hospice.)
Miquel Joseph, cultivateur, 60 ans, moulin Saint-James.
Griffel Espéret, célibataire, maison du Refuge.
Bélibens François, serrurier, 49 ans, place Galde-mar, 1.
Soulié Léonie, 5 ans, rue Nationale, 30.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction J.-P. GUYOT
Mardi 17 octobre 1893
Représentation extraordinaire
FAUST
Grand-Opéra en cinq actes et sept tableaux
Le spectacle sera terminé par :
La Marseillaise Franco-Russe
Hymne patriotique créée à Toulon à l'occasion de l'arrivée de l'Escadre Russe
Chantée par toute la troupe

FAITS DIVERS

Les perdreaux
Les perdreaux étant assez nombreux cette année, nous croyons devoir donner quelques conseils aux chasseurs :
Quand le perdreau file en ligne à une distance rapprochée, il faut tirer en plein corps sans rien préjuger ; la pièce peut être atteinte et meurtrie sans qu'on ait à calculer ni son avance ni le retard du coup ; toute prévision déterminerait un défaut de hausse ou de baisse.
Lorsque le perdreau vole en montant et à moins de 30 pas, on peut le rouler tirant plein corps. S'il est plus éloigné, le plomb ne peut arriver à la tête qu'en passant sous les pattes.
Voici quelques dictons :
Le perdreau s'envole en montant,
Tiré dessous pour arriver devant.
Si le perdreau vient à hauteur d'homme, le chasseur doit tirer le bec.
S'il vient de plus haut que le tireur, il faut tirer en avant du bec et avec une avance de soixante centimètres environ, si à l'impétuosité du volatile se joint encore l'impétuosité du vent.
Si l'oiseau fonce, échec !
On tire avant le bec.
Quand le perdreau monte perpendiculairement et près, il faut tirer plein corps. Si le corps n'est encore qu'oblique, il faut tirer en patte pour arriver en tête, et couper ensuite le devant du vol.
Si l'oiseau monte en flèche,
Tiré haut mais dépêche.
Le perdreau qui tourne est-il parti derrière le tireur de droite à gauche. Si l'oiseau partait de l'autre sens, le chasseur tirerait le coup droit.
La perdrix tourne-à-elle ;
Tiré dessous son aile.

Dernières nouvelles

Le départ des officiers russes

Toulon, 17 octobre, matin.
Les officiers russes sont arrivés à la gare en deux groupes séparés, à un quart d'heure d'intervalle l'un de l'autre.
A son entrée dans le salon d'honneur, l'amiral Avellan a été reçu par M. Ricard, chef d'exploitation, assisté de M. de Lamolère, inspecteur général, et de M. Bonnaud, sous-chef, qui lui ont souhaité la bienvenue.
Deux trains étaient réservés aux officiers russes ; dans le premier, sont montés les aspirants, les enseignes de vaisseau et les membres de la presse. Ce train est parti à 5 heures aux cris de : Vive la Russie ! Vive le Tzar !
Le second train est parti à 5 heures 20.
Dans ce train, ont pris place l'amiral Avellan, M. de Giers, les deux aides de camp de l'amiral, les lieutenants de vaisseau Martinoff et Tolstoi, les commandants et les officiers supérieurs des bâtiments russes, MM. Swetchine, secrétaire, Behr, attaché naval de l'ambassade russe, le commandant Maréchal, le lieutenant de vaisseau Voielland, M. Mollard, chef-adjoint du protocole, etc.
Sur le parcours de Toulon à Marseille, ce sont des ovations incessantes.
A Marseille, tout le personnel de la gare fait la haie.
On procède à l'aiguillage : dix minutes après, en route pour Paris.

DÉPÊCHE

Paris, 17 octobre 12 h. 35 soir.

Le maréchal de Mac-Mahon est mort ce matin à dix heures.

DÉPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE BOISSIÈRES

Publication du plan parcellaire

Chemin vicinal de moyenne communication n° 10 (2^e annexe) du Mas de Pousot à la station de St-Denis-Catus.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Avis au Public

Le Maire de la commune de Boissières donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal de moyenne communication n° 10 du Mas de Pousot à la station de St-Denis-Catus, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours au moins, du 22 octobre courant au 29 du même mois inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.
On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans le même délai leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la mairie.
Fait à la mairie de Boissières, le 17 octobre 1893.

Le Maire, RIBLE.

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méiez-vous des contrefaçons !

Si on a de la constipation, des maux de tête, manque d'appétit, on doit prendre chaque matin une cuillerée à café de **Tisane Dussolin**. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, à Paris.

« En goûter une fois c'est l'adopter pour toujours ». A quoi s'applique donc cette phrase ? Au **Tapioca Rils**. Demandez-en chez votre épicier, en exigeant sur le paquet la marque de fabrique qui consiste en un **trèfle à quatre feuilles** et vous m'en direz des nouvelles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

TOUS les bons CUISINIERS vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÉFLE à QUATRE FEUILLES Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gros: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour mères et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcutié.

PRIX MODÉRÉS

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents **INNOCUITÉ PARFAITE**

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

BARRIQUES

Le sieur **CAMBORNAC**, restant à Mortayrol, par Cabrerets (Lot), a l'honneur d'informer les propriétaires qu'il est fabricant de **BARRIQUES** de 220 litres, soit en chêne, soit en châtaignier, garanties irréprochables. Pour le prix, on n'a qu'à s'adresser à lui. Il ne sera pas exigeant.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

AU BON MARCHÉ
PARIS MAISON ARISTIDE BOUCICAUT PARIS
Magasins de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant.



Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ.

SAISON D'HIVER

La Maison du **BON MARCHÉ** a l'honneur d'informer les Dames que le **Catalogue des Nouveautés d'Hiver** vient de paraître et qu'il est adressé **franco** à toutes les personnes qui en font la demande. Sont également envoyés **franco** les **Échantillons, Gravures, Albums et Modèles d'Articles confectionnés**. Tous les envois (autres que les Meubles et objets encombrants) sont faits **franco de port** à partir de 25 francs. Adresser toutes les lettres : à MM. LES DIRECTEURS DU **BON MARCHÉ**, Paris.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

L'ŒUVRE D'ART
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE
DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS

L'ŒUVRE D'ART dans ses quatre numéros par trimestre forme un fascicule de 16 pages illustrées par des artistes de premier ordre. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'œuvres d'art gravées ou figurées les plus remarquables. Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr. Contre 75 centimes en timbres-poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à L'ŒUVRE D'ART. L'ŒUVRE D'ART est imprimé en France sur papier de première qualité. Les abonnements sont pris en France et à l'étranger. Les commandes doivent être adressées à M. le Directeur de l'Œuvre d'Art, 28, rue Saint-Georges, Paris.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison **EDOUX**

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

UNION DES OUVRIERS Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetière, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints

Vitrierie en

Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres

Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

La Grande

Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. G.-A. LAISANT, docteur en sciences mathématiques.
H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
F.-Camille DEFFES, député de la Seine. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
GLASSON, de l'Institut, prof à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.
D^r L. BAHN, bibliothécaire de la Faculté de droit. E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
D^r L. BAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.
Payables : 10 fr. par mois
ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie en nous dé-
livrer d'une multitude de volumes indigènes de
l'omniscience. (Arsène HOUSSEY)

Relié : 750 fr.
Payables : 15 fr. par mois
ou 650 fr. comptant

Demander Prospectus détaillé
aux Éditeurs

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haut-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.